

Plaidoyer – Investissement en développement philanthropique.

PROPULSER LA MISSION DE L'UDEM PAR LA PHILANTHROPIE ET L'ENGAGEMENT DES DIPLÔMÉS

La communauté de donateurs qui se rassemblent autour de l'UdeM lui permet de se placer à l'avant-garde du savoir dans tous les domaines, d'incarner sa mission et de poursuivre sa vision. Au 30 juin 2026, l'engagement des donateurs a permis d'investir 945 M\$ dans différents projets cruciaux pour l'UdeM et ses étudiants et a permis de constituer une dotation de plus de 500 M\$ afin d'assurer la pérennité de bourses et de projets de recherche. En plus d'accroître le rayonnement de l'UdeM bien au-delà du campus, la philanthropie et l'engagement des diplômés façonnent l'avenir de ses étudiants et laissent une empreinte tangible sur l'évolution de toute la société.

Face au contexte politique et économique actuel, la philanthropie et l'engagement des diplômés sont essentiels. Et la communauté de l'UdeM l'a bien compris. Le succès de la campagne *L'heure est brave* en est la preuve. Nous sommes tout près d'atteindre l'objectif de 1 milliard \$ et de cumuler 200 000 gestes d'engagement de nos personnes diplômées dans le cadre de cette initiative sans précédent pour positionner l'université comme la plus influente de la francophonie.

Grâce aux investissements importants consentis par l'UdeM afin de structurer la Grande campagne, le vice-rectorat à la philanthropie et à l'engagement des diplômés a pu atteindre le niveau d'efficacité nécessaire pour atteindre ses objectifs. Dans le sillage des succès mentionnés précédemment réside une opportunité extraordinaire de pérenniser la croissance du développement philanthropique au-delà de la grande campagne. C'est en diversifiant ses sources de revenus et en se soustrayant, en partie, aux pressions exercées sur les budgets d'opérations, tributaires des subventions gouvernementales et des effectifs étudiants que l'Université, en collaboration avec l'ensemble des facultés, pourra continuer d'accroître sa capacité à solliciter et à fidéliser ses donateurs et poursuivre son développement.

Pour ce faire, l'UdeM instaure un financement complémentaire en implantant une ponction sur les dons souscrits et accroît la part de la distribution annuelle des fonds dotés qu'elle reçoit. Cette approche vise à maximiser l'impact global des dons reçus en réinvestissant une part limitée et proportionnelle de ceux-ci dans les ressources qui permettent de solliciter, d'accompagner et de reconnaître durablement les donateurs, renforçant la portée et la pérennité de chaque contribution.

Concrètement, ces revenus supplémentaires permettront de consolider l'équipe de conseillers en philanthropie, mais aussi les équipes responsables de l'intendance des donateurs et de la gestion des fonds philanthropiques. Le renforcement de ces expertises permettra notamment d'accroître la qualité des relations avec les donateurs, d'augmenter la capacité de sollicitation en dons majeurs, de soutenir la diversification des sources de revenus philanthropiques et

d'améliorer la coordination des efforts de développement à l'échelle de l'université. Ces investissements accroîtront le soutien offert aux facultés dans le développement de leur propre capacité philanthropique et dans la gestion de leurs fonds philanthropiques.

Avalisé par un comité stratégique composé de doyens et donateurs, et approuvé unanimement par le comité de développement de l'UdeM, le comité de direction de l'UdeM, et le comité exécutif, le modèle d'investissement en développement philanthropique se déploie ainsi :

- Pour les dons souscrits, l'UdeM prélève une ponction de 4 % de la valeur des nouveaux dons, jusqu'à une hauteur maximale de 100 000 \$ par don.
- Pour les fonds de dotation, l'UdeM prélève un pourcentage supplémentaire de 0,25 %, accroissant ainsi la distribution, sur les nouveaux fonds dotés, de 0,50 % à 0,75 %.

Derrière ces mécanismes financiers se trouvent des trajectoires étudiantes concrètes, des projets de recherche porteurs et des initiatives structurantes qui, sans un développement philanthropique soutenu, ne pourraient déployer tout leur potentiel. Ultiment, ce sont les étudiants qui bénéficieront de cette nouvelle source de financement durable ; en accroissant l'accessibilité et en bonifiant les programmes d'enseignement et de recherche qu'elle prodigue, l'UdeM leur permettra de s'engager toujours plus haut dans le dépassement et dans la transformation de notre monde.

L'adoption de ce modèle de financement complémentaire qui s'inscrit dans les meilleures pratiques des grandes universités nord-américaines fera de l'UdeM une pionnière au sein des universités francophones et québécoises. Investir ainsi dans son développement philanthropique constitue une reconnaissance du levier essentiel de performance, de stabilité et d'impact institutionnel qu'il représente.

L'application des mesures de financement alternatif du développement philanthropique de l'UdeM est régie par la *Politique de ponction des dons au fonds de souscription* et par la *Politique de gestion et de distribution du fonds de dotation*. Une révision des modalités d'application de ces sources de financement complémentaire est prévue tous les 5 ans.
